

Délibération portant approbation des modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et du diplôme d'établissement COBD

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la directrice de l'Enssib et de la directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 3 octobre 2023 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve les modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et du diplôme d'établissement COBD**, annexées à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 28
Quorum de présence : 15
Votes exprimés : 21
Dont
Pour : 21
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 3 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Modalités de contrôle des connaissances des masters et diplômes d'établissement

<p>Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2 Master Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Première année commune</p> <p>Année universitaire 2023-2024</p>

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Culture(s) du document	7	
EC 1 Médiations socio-politiques du document		Session 1 : CT Devoir individuel sur table Session 2 : CT Devoir individuel sur table
EC 2 Théories du document		
EC 3 Technologies du document		
UE 2 TIC, des enjeux aux pratiques	7	
EC 1 Histoire et géopolitique des TIC	3	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe
EC 2 Langages et objets informatiques	2	Session 1 : CC Devoirs individuels écrits ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
EC 3 Ingénierie documentaire	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit Session 2 : CT Devoir individuel écrit
UE 3 Epistémologie et modélisation de l'information	7	
EC 1 Savoirs et représentations	3	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe
EC 2 Document numérique et métadonnées	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit Session 2 : CT Devoir individuel écrit
EC 3 Normes et standards de la documentation numérique	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit Session 2 : CT Devoir individuel écrit

UE 4 De la recherche d'information au produit documentaire	6	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe ou individuel
UE 5 Anglais professionnel	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 6 Gestion de projet	9	CC Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7) CC Note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant-e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3)
UE 7 Les données dans les métiers de l'information	6	
EC 1 Enjeux et écosystèmes de l'ouverture des données	2	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Epreuve orale
EC 2 Aspects juridiques dans les métiers de l'information	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
EC 3 Bases de données	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
UE 8 UE libre	6	
EC 1 UE libre 1	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
EC 2 UE libre 2	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
UE 9 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CT Dossier individuel (coeff. 0,5) et épreuve orale (coeff. 0,5) Session 2 : CT Dossier individuel
UE 10 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC Dossier individuel Session 2 : CC Epreuve orale
UE 11 Anglais scientifique en SHS	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT Epreuve orale

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 6 Gestion de projet ne peut pas faire l'objet de 2^e session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Archives numériques (ARN)

Année universitaire 2023-2024

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Enjeux socio-politiques de l'archive numérique	5	<u>Session 1</u> : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5) + exposé en groupe (coeff. 0,5) <u>Session 2</u> : Fiche de lecture individuelle
UE 2 Initiation à la recherche	3	<u>Session 1</u> : CC : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire (coeff. 0,7) + bibliographie du mémoire (individuel) (coeff. 0,3) <u>Session 2</u> : CC : Rendu individuel d'une sous-partie de l'état de l'art (coeff. 0,7) + bibliographie du mémoire (individuel) (coeff. 0,3)
UE 3 Gestion de projet	4	<u>Session 1</u> : QCM <u>Session 2</u> : épreuve individuelle orale
UE 4 Archivistique, Records et Information management	5	<u>Session 1</u> : CT épreuve écrite individuelle (coeff.0,7) et CC : Travaux pratiques en groupe (coeff.0,3) <u>Session 2</u> : Epreuve écrite individuelle
UE 5 Conservation et pérennisation de l'information numérique	5	<u>Session 1</u> : CT épreuve écrite individuelle (coeff.0,7) et CC : Travaux pratiques en groupe (coeff.0,3) <u>Session 2</u> : Epreuve écrite individuelle
UE 6 Archivage des données pour le patrimoine et la recherche	5	<u>Session 1</u> : CC : Travaux pratiques en groupe <u>Session 2</u> : Fiche de lecture
UE 7 Anglais	3	<u>Session 1</u> : CC : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25), 4 Quiz de vocabulaire (coeff. 0,5), Participation (présences + participations aux cours) (coeff. 0,25) <u>Session 2</u> : CT : Epreuve écrite individuelle

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	15	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)

Année universitaire 2023-2024

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Politiques de services	5	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel (coeff. 0,5), 1 dossier de groupe écrit (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
UE 2 Politiques documentaires	5	Session 1 CC : travaux individuels écrits (coeff. 0,5) CT : oral en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
UE 3 Gestion d'un service et conduite du changement	5	Session 1 CC : 1 devoir écrit en groupe et 1 devoir écrit individuel (coeff. 0,3) CT : oral individuel (coeff. 0,7) Session 2 : oral individuel
UE 4 Projets numériques	5	Session 1 CC : travail en groupe (coeff. 0,3) CT : examen écrit (QCM) (coeff. 0,7) Session 2 : travail individuel écrit
UE 5 Communication et éditorialisation	4	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel (coeff. 0,5) et 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire) Session 2 : dossier individuel écrit
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel écrit (coeff. 0,5) Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	15	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique
(SIBIST)

Année universitaire 2023-2024

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 IST dans les organisations	6	Session 1 CC : dossier individuel Session 2 : CT : dossier individuel
UE 2 Systèmes de gestion documentaire en IST	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) avec soutenance individuelle (coeff. 1/3) Session 2 CT : dossier individuel
UE 3 Traitement et visualisation des données	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 0,5) CT : devoir individuel sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : dossier individuel sur table
UE 4 Savoirs et communication dans les organisations	6	Session 1 CC : Devoir en groupe (coeff. 0,5) CT : Devoir sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : Dossier individuel
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Devoir individuel (point d'étape sur le mémoire) Session 2 CT : Devoir individuel
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : divers travaux, écrits et oraux Session 2 CT : devoir individuel

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	15	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	15	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Histoire, civilisations et patrimoine****Parcours : Cultures de l'écrit et de l'image****Année universitaire 2023- 2024****Semestre 1**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Histoire du livre et de l'image	12	
EC 1 Histoire du livre manuscrit en Occident	3	Session 1 : CT 1 contribution écrite (sujet imposé par l'enseignant) Session 2 : CT 1 contribution écrite (sujet imposé par l'enseignant)
EC 2 L'image	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 3 Histoire moderne du livre et de l'imprimé (XVe-XVIIIe siècles)	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 4 Histoire contemporaine du livre et de l'imprimé (XIXe-XXIe siècles)	3	Session 1 : CT devoir sur table (3h) Session 2 : CT oral individuel
UE 2 Méthodes et outils	9	
EC 1 Anglais	3	Session 1 : un oral (CC 50%) + un écrit sur table (CT 50%) Session 2 : CT dossier individuel
EC 2 Méthodologie de la recherche	3	Session 1 : CC : 2 contributions (1 écrite, 1 orale) Session 2 : CT fiche de lecture (ouvrage imposé par l'enseignant)
EC 3 Méthodologie du livre ancien (1)	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT devoir individuel (oral)
UE 3 Politique des bibliothèques et du patrimoine	6	
EC 1 (Fondamentaux professionnels) Patrimoine écrit et graphique	2	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT devoir individuel (oral)
EC 2 Histoire des bibliothèques (1)	2	Session 1 : CC contribution écrite et orale Session 2 : CT dossier individuel
EC 3 Histoire des bibliothèques (2)	2	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT dossier individuel
UE 4 Recherche	3	
EC 1 Séminaire 1	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 2 Séminaire 2	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 5 Pratiques de terrain	15	
EC 1 Gestion de projet	9	Session 1 : CC Dossier de groupe + soutenance (coeff. 0,70) et CC Note sur rapport réflexif individuel rédigé

		par l'étudiant-e concernant ses implications dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,30) Session 2 : Pas de seconde session
EC 2 Méthodologie du livre ancien (2)	4	Session 1 : CT devoir écrit en groupe Session 2 : CT oral individuel
EC 3 Insertion professionnelle	2	Session 1 : CT oral individuel Session 2 : CT dossier individuel
UE 6 Recherche (mémoire)	15	Mémoire et soutenance

Deuxième année

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Pratiques de terrain (séminaire commun)	3	Session 1 : Contribution écrite et / ou orale Session 2 : Pas de seconde session
UE 8 Histoire du livre et de l'image	6	[2 EC au choix sur 4]
EC 1 : Economie du livre	3	Session 1 : CC (1 contribution orale et 1 travail personnel) Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 2 : Sociétés et représentations	3	Session 1 : CC 1 contribution écrite (sujet imposé par l'enseignant) Session 2 : CT 1 contribution écrite (sujet imposé par l'enseignant)
EC 3 : Histoire de la lecture	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 4 : Guerre et patrimoine	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
UE 9 Politiques des bibliothèques et du patrimoine	12	[4 EC au choix sur 6]
EC 1 : Collectionneurs et marché du livre et de l'image	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 2 : Fonds patrimoniaux des bibliothèques : pratiques et normes	3	Session 1 : CT dossier collectif Session 2 : CT dossier individuel
EC 3 : Outils numériques en bibliothèque	3	Session 1 : CT travail personnel (mise en œuvre d'outils et méthodes introduits durant l'enseignement) Session 2 : CT travail personnel (mise en œuvre d'outils et méthodes introduits durant l'enseignement)
EC 4 : Outils professionnels 1 (paléographie moderne)	3	Session 1 : CC et CT : un écrit sur table (1h) (CC 1/3) + un écrit sur table (1h) (CT 2/3) Session 2 : CT devoir individuel sur table (1h)

EC 5 : Outils professionnels 2 (latin)	3	Session 1 : CC : deux écrits sur table (1h) Session 2 : CT devoir individuel sur table (1h)
EC 6 : Outils professionnels 3 (note de synthèse)	3	Session 1 : CC : deux écrits sur table (2h) Session 2 : CT devoir individuel sur table (2h)
UE 10 Recherche	9	
EC 1 : Séminaire 1	3	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 2 : Séminaire 2	3	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 3 : The European Book World	3	Session 1 : CC devoir écrit individuel Session 2 : CT oral individuel

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 11 Mémoire	10	Mémoire et soutenance
UE 12 Stage professionnel	20	Rapport de stage

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{ème} session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études et l'UE 7 Pratiques de terrain ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement. Les compensations se font uniquement à l'intérieur des UE entre EC en fonction des coefficients.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

<p>Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 2</p> <p>Master</p> <p>Domaine : Sciences humaines et sociales</p> <p>Mention : Humanités numériques en double diplôme avec mention Sciences de l'Information et des bibliothèques</p> <p>Parcours : Pratiques et méthodes en Humanités numériques, première année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques, parcours de première année SIB</p> <p>Année universitaire 2023-2024</p>
--

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Essib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques ».

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1.1 Histoire et écosystème des humanités numériques	4	Session 1 : CC : dossier (coeff. 1/4), dossier (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.2 Constitution de corpus (Traitement de documents textuels)	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.3 Informatique et statistique pour les humanités numériques	8	
EC 1 Algorithmique et programmation	4	Session 1 : CC : rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique exploratoire	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 1.4 ALLSHS	10	Note de l'UE 1 SIB (7 ECTS) (coeff. 7/10) et de l'EC 3.1 de l'UE SIB 3 (3 ECTS) (coeff. 3/10) Session 1 : CT : UE SIB 1 : Devoir individuel sur table (coeff. 7/10) CT : UE SIB 3 – EC 3.1 : Dossier en groupe (coeff. 3/10) Session 2 : CT : UE SIB 1 : Devoir individuel sur table (coeff. 7/10) CT : UE SIB 3 – EC 3.1 : Dossier en groupe (coeff. 3/10)
UE 1.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Note de l'UE SIB 5 (3 ECTS) Session 1 : CC : Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT : Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 2.1 Histoire et anthropologie du numérique	4	Note de l'UE 2 SIB – EC 2.1 (3 ECTS) Session 1 : CT UE SIB 2 – EC 2.1 : Dossier en groupe

		Session 2 : CT UE SIB 2 – EC 2.1 : Dossier en groupe
UE 2.2 Bases de données et web	8	
EC 1 Bases de données relationnelles	4	Session 1 : CC : examen sur table (coeff. 2/4), projet transversal (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Technologies web	4	Session 1 : CC : Rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 2.3 Spécialisation en humanités numériques (un cours au choix)	4	
EC 1 Traitement de documents textuels et visuels niv. 2	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Statistique et enquête pour les SHS	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 2.4 ALLSHS	10	Note de l'UE SIB 6 (9 ECTS) Session 1 : CC SIB 6 : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7/1), note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant-e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3/1) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 2.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Note de l'EC SIB 7.1 (2 ECTS) (coeff. 1/2) et de l'EC SIB 7.2 (2 ECTS) de l'UE SIB 7 Session 1 : CT : SIB 7 - EC 7.1 : Dossier en groupe (coeff. 1/2) CT : SIB 7 - EC 7.2 : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2) Session 2 : CT : SIB 7 - EC 7.1 : Epreuve orale (coeff. 1/2) CT : SIB 7 - EC 7.2 : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2)

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE 1.4, UE 1.5, UE 2.1, UE 2.4 et UE 2.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 1.1, UE 1.2, UE 1.3, UE 2.2 et UE 2.3 ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4
Master

Domaine : Sciences humaines et sociales

**Mention : Humanités numériques en double diplôme avec
mention Sciences de l'Information et des bibliothèques**

Parcours : Pratiques et méthodes en Humanités numériques,
deuxième année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques,
parcours de deuxième année **Archives numériques**

Année universitaire 2023-2024

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 3.1 Enjeux sociétaux des humanités numériques	4	Session 1 : CC Dossier (coeff 2/4), examen oral (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 3.2 Analyse de données	4	Session 1 : CC Examen sur machine (coeff. 1.33/4), Examen sur machine (coeff. 1.33/4), Examen sur machine (coeff. 1.34/4), Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 3.3 Spécialisation en HN	12	
EC 1 Edition numérique	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 2/4), Dossier (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 1 Data visualisation	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 1/4), examen écrit (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Bases de données semi-structurées	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/4), examen écrit (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Machine learning pour l'analyse des données	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 2/4), examen écrit (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 3 Modélisation et web de données	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 2/4), examen oral (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 3 Machine learning pour données textuelles	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 2/4), examen écrit (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 3.4 ALLSHS	6	Note de l'UE ANR 6 (5 ECTS) Session 1 : CC UE ARN 6 : Travaux pratiques en groupe Session 2 : CT UE ARN 6 : Fiche de lecture
UE 3.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire)	4	Note de l'UE ARN 7 (3 ECTS) Session 1 : CC UE ARN 7 : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25/1) ; Quiz de Vocabulaire (coeff.

		0,5/1) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25/1) Session 2 : CT UE ANR 7 : Epreuve écrite individuelle
--	--	--

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 4.1 Conduite de projet en HN	4	Session 1 : CC dossier (coeff. 1.2/4), dossier (coeff. 1.2/4), épreuve orale (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. . 0.8/4), Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 4.2 Stage et mémoire	26	
EC 1 Stage	6	Dossier (coeff. 3/6), dossier (coeff. 3/6)
EC 2 Mémoire	20	Dossier

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{nde} session :

- Pour l'UE 3.4 et l'UE 3.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 3.1, UE 3.2, UE 3.3, et UE 4.1 et UE 4.2 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4
Master**

Domaine : Sciences humaines et sociales

**Mention : Humanités numériques en double diplôme avec
mention Sciences de l'Information et des bibliothèques**

**Parcours : Pratiques et méthodes en Humanités numériques,
deuxième année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques,
parcours de deuxième année **Politique des bibliothèques et de la documentation****

Année universitaire 2023-2024

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 3.1 Enjeux sociétaux des humanités numériques	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/2), examen oral (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.2 Analyse de données	4	Session 1 : CC Examen sur machine (coeff. 1.33/4), Examen sur machine (coeff. 1.33/4), Examen sur machine (coeff. 1.34/4), Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.3 Spécialisation en HN	12	
EC 1 Edition numérique	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 2/4), Dossier (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 1 Data visualisation	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 1/4), examen écrit (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Bases de données semi-structurées	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/4), examen écrit (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Machine learning pour l'analyse des données	4	Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 1/2), examen écrit (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Modélisation et web de données	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/2), examen oral (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 3 Machine learning pour données textuelles	4	Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/2), examen écrit (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 3.4 ALLSHS	6	Note de l'UE PBD 4 (5 ECTS) Session 1 : CC : travail en groupe (coeff. 0,3) CT : examen écrit (QCM) (coeff. 0,7) Session 2 : CT : travail individuel écrit
UE 3.5 Enseignements complémentaires du master (disciplinaire)	4	Note de l'UE PBD 7 (3 ECTS) Session 1 :

		CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel écrit (coeff. 0,5) Session 2 : CT : Devoir individuel écrit
--	--	---

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 4.1 Conduite de projet en HN	4	Session 1 : CC dossier (coeff. 1.2/4), dossier (coeff. 1.2/4), épreuve orale (coeff. 0.8/4), dossier (coeff. 0.8/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 4.2 Stage et mémoire	26	
EC 1 Stage	6	Dossier (coeff. 3/6), dossier (coeff. 3/6)
EC 2 Mémoire	20	Dossier

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE 3.4 et l'UE 3.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 3.1, UE 3.2, UE 3.3, et UE 4.1 et UE 4.2 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT
« CADRE OPÉRATIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION »
Année universitaire 2023-24

	Unités d'enseignements	ECTS	Modalité d'évaluation	
SR	Séminaire de rentrée	-	-	
SERV	Services aux publics	5	Production écrite	Travail individuel
COLL	Gestion dynamique des collections	5	Production écrite	Travail de groupe
MANGT	Management - Conduire un projet - Gérer une équipe	10	Étude de cas avec soutenance	Travail de groupe
RSNUM	Ressources numériques	5	Production écrite	Travail individuel
ADMIN	Gestion administrative	2	Production écrite	Travail de groupe
RENS	Renseigner les usagers	5	Production écrite	Travail de groupe
CATG	Catalogues et indexation	3	Production écrite	Travail individuel
MEDIA	Médiations	2	Production écrite	Travail de groupe
OPT	OPTa = Former les usagers <u>ou</u> OPTb = Gérer le patrimoine	3	Production écrite	Travail individuel
DDN	Dossier documentaire numérique	10	Production numérique avec soutenance	Travail individuel
STAGE	Stage professionnel	10	Rapport d'expérience	Travail individuel
	Total ECTS	60		

Règles de 2^e session :

Pour chaque unité d'enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen bénéficient d'une seconde session.

Le dossier documentaire numérique ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE, en travail individuel.

Règles de compensation :

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.
Le jury peut, après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 3 octobre 2023